

STATION NATIONALE DE QUALIFICATION DE LANAUD CAMPAGNE : 2018 - 2019

TROISIEME RENTREE :
Veaux nés entre le 03 novembre 2017 et le 03 février 2018

N° de cheptel :

Nom :

Adresse :

.....

Adhérent du GROUPEMENT :

ou du SYNDICAT LIMOUSIN :

Echantillon Biologique (poils, sang...)

BULLETIN - REPONSE

à retourner

avant le : 8 juin 2018

à

LANAUD STATION

87220 Boisseuil

Tél : 05 55 06 46 06

Fax : 05 55 06 46 30

Mail : lanaud.station@limousine.org

- souhaite qu'une commission passe dans son élevage pour y examiner le ou les veaux suivants, qu'il propose pour l'entrée à la Station Raciale du 26 et du 27 septembre 2018.

Nom et Numéro du(des) veau(x)	Né(s) le :	Nom et Numéro de la mère	Test EVALIM 60 € HT*		Test Sans Cornes 10 € HT**		Prélevé par technicien d'IA
			oui	non	oui	non	

Pour éviter les retards de filiations, prélevez simultanément le veau et sa mère, pour tous les veaux déclarés envoyez les à Ingenomix qui n'analysera que les animaux nécessaires.

- **Atteste avoir pris connaissance** (cochez la case correspondante)

Après de la station de Lanaud

à l'adresse internet suivante <http://www.limousine.org/reglement-station.pdf>

des conditions générales figurant dans le règlement de fonctionnement en vigueur de la Station de Lanaud ainsi que l'ensemble des documents qui y sont annexés.

- **accepte sans réserves ces conditions générales.**

NB : Veuillez nous signaler, dès à présent, l'animal que vous souhaiteriez reprendre à l'issue des contrôles.

N° d'identification :

- Déclare qu'il s'agit de son (ses) meilleur(s) veau(x) de la campagne de naissance allant du 03 novembre 2017 au 03 février 2018.
- S'engage à recevoir la commission de choix et ne pas vendre les animaux concernés avant le mercredi 19 septembre 2018 date à laquelle il devra avoir été informé, par écrit, par LANAUD-STATION de leur éventuelle admission à la Station Nationale.

* Tout test EVALIM demandé par l'éleveur lui sera facturé 60 € HT / veau. Test du palais fendu inclus.

** Tout test Sans Cornes demandé par l'éleveur lui sera facturé 10 € HT / veau

Pour les veaux retenus et non-présentés à l'entrée sans justificatif, l'analyse sera remboursée (sans délivrance des scores génomiques). De plus, une pénalité de 150 € prévue à l'article 33 du règlement intérieur de LANAUD STATION sera facturée.

Fait à : _____, le _____

(signature)